

La plus grande centrale de marchés inter-hospitaliers voit le jour !

Comme toute entreprise responsable traversant cette période de morosité économique, les hôpitaux se doivent de contracter plus que jamais leurs dépenses pour améliorer les soins et services offerts aux patients tout en maintenant un niveau de qualité et d'expertise élevé. Pour y arriver, ils se regroupent notamment en centrales de marchés afin d'optimiser leurs achats. Ce 9 novembre, plusieurs institutions hospitalières wallonnes et bruxelloises se sont unies pour former MERCURE, la nouvelle centrale de marchés inter-hospitaliers. Forte de sa structure de 5000 lits, cette centrale permettra de mieux négocier certains marchés de biens et de services, offrant ainsi de nouveaux avantages économiques au secteur hospitalier.

La nouvelle centrale de marchés inter-hospitaliers « MERCURE » a été officiellement présentée ce 9 novembre 2010 à Namur.

Concrètement, la centrale de marchés MERCURE réunit les hôpitaux suivants :

- Le Grand Hôpital de Charleroi (GHdC)
- Les Cliniques universitaires Saint-Luc (Bruxelles)
- Le Centre Hospitalier Chrétien (Province de Liège)
- Le Centre Hospitalier de Dinant
- Le Centre Hospitalier Hornu-Frameries
- La Clinique Psychiatrique Sanatia (Bruxelles)
- Le Centre Hospitalier Valida (Bruxelles)
- Le Centre Neurologique William Lennox (Ottignies-Louvain-la-Neuve)

La liste détaillée des institutions qui participent à Mercure est disponible en annexe

Parmi ceux-ci, certains hôpitaux formaient déjà, de façon permanente ou occasionnelle, un groupement d'achats (la centrale CADIS par exemple). La mise en commun de toutes ces forces au sein de MERCURE devrait permettre d'atteindre un haut niveau de compétences et de négociation. La généralisation des réglementations sur les marchés publics applicables aux hôpitaux privés est également une occasion d'unir les forces des hôpitaux concernés.

Comment fonctionne une centrale de marchés et quels en sont les avantages ?

Le principe est le suivant : un hôpital est chargé, par d'autres hôpitaux, de gérer le marché, de concevoir et rédiger le cahier des charges et enfin de sélectionner un ou deux fournisseurs.

Plus concrètement, la centrale MERCURE interviendra principalement pour des marchés :

- de fournitures (alimentation, économat, papier d'hygiène, petit matériel informatique, ...)
- de dispositifs médicaux stériles et non stériles (trousses à perfusion, pansements, ...)
- de services (maintenance, assurances, consultance, ...)

dans les limites imposées par les institutions hospitalières.

L'atout majeur de la centrale de marchés est de permettre aux partenaires, après attribution du marché, de rester maîtres du marché (exécution, paiement, règlement des différends). Qui plus est, la répartition des tâches oblige les entités décentralisées et la centrale à collaborer et à dialoguer de manière permanente. Les attentes des différentes entités sont dès lors mieux prises en compte et ce, y compris au niveau des différents critères d'approche « durable » (environnementaux, sociaux et économiques).

La mise en commun d'expertises provenant de toutes les institutions membres de la centrale de marchés va également permettre de placer toute acquisition dans un contexte plus large. Des paramètres périphériques – mais essentiels – pourront ainsi être mieux pris en compte lors de toute acquisition grâce à l'échange d'expériences et de savoirs : contraintes de stockage, coûts liés à la consommation d'énergie, à la performance, au recyclage, à l'élimination en fin de vie, etc.

Contacts presse :

Les responsables des différentes institutions membres de la Centrale de marchés inter-hospitaliers Mercure se tiennent à votre disposition pour vous fournir plus d'explications.

Grand Hôpital de Charleroi (GHdC)	Dorian Stuyts Service Communication 071 10 52 44 0494 84 85 57
Cliniques universitaires Saint-Luc (Bruxelles)	Guy Hébert Directeur des Achats et de la Logistique 02 764 12 20 G : 0474 77 12 55
Centre Hospitalier Chrétien (Liège)	Catherine Marissiaux Service communication 04 224 80 99 0486 24 89 16
Centre Hospitalier de Dinant	J. Luwel 082 21 26 60
Centre Hospitalier Hornu-Frameries	Delphine Cauchies Responsable de la Communication 065 71 36 97
Clinique Psychiatrique Sanatia (Bruxelles)	Pauline Bastin Directeur des Services Généraux 02 211 00 51
Centre Hospitalier Valida (Bruxelles)	Frédéric Deveen Administrateur Délégué 02 482 42 81 0474 64 82 04
Centre Neurologique William Lennox (Ottignies-Louvain-la-Neuve)	Guy Hébert Directeur des Achats et de la Logistique 02 764 12 20 G : 0474 77 12 55

ANNEXE : Liste des institutions membres de Mercure

Entité CADIS :

- Centre Hospitalier de Dinant
- Centre Hospitalier Hornu-Frameries
- Grand Hôpital de Charleroi
 1. Site Saint Joseph
 2. Site Sainte-Thérèse
 3. Site IMTR
 4. Site Notre Dame
 5. Site Reine Fabiola
- Clinique Notre-Dame de Grâce
- Congrégation des Pauvres Sœurs de Mons
- Home du Sacré-Cœur de Ciney
- Résidence Sainte-Anne de Dinant
- MRS Sainte-Marie à Ciney
- ASBL La Moisson
- Foyer Notre Dame de Paix
- Crèche la Roseraie
- Crèche « Les Pommes d'Amour »
- Institut Médico-Social de Ciney
- Les Cosennes
- IESCA – Site Montignies/S
- IESCA – Site Ste Waudru
- IESCA – Site St Philippe

Entité CHC :

- Centre Hospitalier Chrétien
 1. Clinique Saint Joseph à Liège
 2. Clinique de l'Espérance à Montegnée
 3. Clinique Saint-Vincent à Rocourt
 4. Clinique Notre-Dame à Waremme
 5. Clinique Notre-Dame à Hermalle-sous-Argenteau
 6. Clinique Sainte-Elisabeth à Heusy
- Le Réseau Senior du CHC (8 résidences)

Entité Cliniques universitaires Saint-Luc :

- Cliniques universitaires Saint Luc à Bruxelles
- SANATIA à Bruxelles
 1. Centre de jour « Le Canevas »
 2. Clinique neuropsychiatrique
 3. MSP-maison de soins psychiatriques
- VALIDA à Bruxelles
 1. site Moranville
 2. site Goffin
- Centre neurologique William Lennox à Ottignies